

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017

DATE DE LA CONVOCATION	10 Mars 2017
DATE D'AFFICHAGE	10 Mars 2017
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	14
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	13 à l'ouverture de la séance
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	1
- AYANT DONNÉ POUVOIR	1
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	0

Voir ci-après le quorum détaillé au cours de la séance

Le JEUDI VINGT TROIS MARS à Dix Sept Heures Trente le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre BOULET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (13) : M. BENOIT Christophe, Mme BONNABEL Karine, M. BOULET Jean-Pierre, M. CARRETTA Gilles, M. CORRAZE Marc, M. COSTE Norbert, M. DAVID Edouard, M. EYMEOD Pierre, M. FALQUE Mathieu , M. LAKHDAR Bruno, Mme MAEGHERMAN Elisabeth, M. MARTIN Alain, Mme VOURLAT Michèle.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (1) :

- AYANT DONNÉ POUVOIR (1) : M. CHASTAN Jérôme ayant donné pouvoir à Mme MAEGHERMAN Elisabeth
- N'AYANT PAS DONNE POUVOIR (0)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. FALQUE Mathieu

<u>Quorum au cours de la séance</u>		<u>Présents</u>	<u>Procurations</u>
<u>Délibérations 2017-018 à 2017-037</u> Absence de M. CHASTAN Jérôme jusqu'à la délibération N°2017-037	<u>Nombre de votant : 14</u>	13	1
<u>Délibération N°2017-023 et N°2017-024</u> (MM. CORRAZE Marc, FALQUE Mathieu et MARTIN Alain étant sortis pour les votes de projet d'édification d'un local par l'ESF et le projet d'exploitation d'un tapis roulant par l'ESF)	<u>Nombre de votant : 11</u>	10	1
<u>Délibération N°2017-038 à 2017-044</u> A partir de la délibération N°2017-038, M. CHASTAN Jérôme est présent	<u>Nombre de votant : 14</u>	14	/
<u>Délibération N°2017-043 à 2017-044</u> Absence de M. CARRETTA Gilles à partir de la délibération N°2017-043 jusqu'à la fin du Conseil Municipal	<u>Nombre de votant : 13</u>	13	/

M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 17h30.

Dès à compter de l'ouverture de séance, M. COSTE Norbert prend la parole au nom de l'équipe de l'opposition et procède à la lecture d'une lettre ouverte destinée à M. le Maire de Vars demandant la démission immédiate de M. le Maire.

Cette déclaration n'appelant pas de débat, M. le Maire engage l'examen de l'ordre du jour :

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Débat sur le Rapport d'observations définitives sur la gestion de la Commune de Vars - Chambre Régionale des Comptes - M. le Maire lit à l'assemblée la synthèse de recommandations envoyée par la Chambre Régionale des Comptes. M. EYMELOUD quant à lui, lit son courrier de réponse.**
- **Décision de procéder ou non à la création d'un poste de 4^{ème} adjoint**

Compte tenu du départ de MM. BENOIT Christophe, CARRETTA Gilles, COSTE Norbert, DAVID Edouard, EYMELOUD Pierre, MARTIN Alain et MME MAEGHERMAN Elisabeth, immédiatement avant que soit abordée la délibération, soit 7 membres du conseil municipal, le quorum n'étant pas atteint, la délibération n'a pu être débattue et soumise au vote de l'assemblée.

- **Election des adjoints**

Compte tenu du départ de MM. BENOIT Christophe, CARRETTA Gilles, COSTE Norbert, DAVID Edouard, EYMELOUD Pierre, MARTIN Alain et MME MAEGHERMAN Elisabeth, immédiatement avant que soit abordée la délibération, soit 7 membres du conseil municipal, le quorum n'étant pas atteint, la délibération n'a pu être débattue et soumise au vote de l'assemblée.

- **Détermination des Commission municipales et élections de leurs membres**

Compte tenu du départ de MM. BENOIT Christophe, CARRETTA Gilles, COSTE Norbert, DAVID Edouard, EYMELOUD Pierre, MARTIN Alain et MME MAEGHERMAN Elisabeth, immédiatement avant que soit abordée la délibération, soit 7 membres du conseil municipal, le quorum n'étant pas atteint, la délibération n'a pu être débattue et soumise au vote de l'assemblée.

MM. BENOIT Christophe, CARRETTA Gilles, COSTE Norbert, DAVID Edouard, EYMEOUD Pierre, MARTIN Alain et MME MAEGHERMAN Elisabeth, réintègrent la salle du Conseil municipal.

2017-019 Election de la Commission de Délégation de Service Public

Il est expressément précisé que cette Commission de Délégation de Service Public ne concerne que la DSP « Cinéma ».

Il est procédé aux votes pour établir les membres titulaires et suppléants de ladite commission. Les résultats sont les suivants pour le vote des titulaires et suppléants :

Qualité (M. ou Mme)	NOM et PRÉNOM	Fonction
M.	COSTE Norbert	Titulaire
Mme	MAEGHERMAN Elisabeth	Titulaire
M.	LAKHDAR Bruno	Titulaire
M.	FALQUE Mathieu	Suppléant
M.	BENOIT Christophe	Suppléant
M.	CARRETTA Gilles	Suppléant

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Désigne** comme membres titulaires :
 - M. COSTE Norbert
 - Mme MAEGHERMAN Elisabeth
 - M. LAKHDAR Bruno
 -
- **et désigne** comme membres suppléants :
 - M. FALQUE Mathieu
 - M. BENOIT Christophe
 - M. CARRETTA Gilles

2017-020 Statuts du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal issu de la fusion des Communautés de Communes du Guillestrois et du Queyras - l'Escarton du Queyras - Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'exposé de Monsieur le Maire ; enterine les statuts ci-joints de la « Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras » ; et autorise Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2017-021 Transfert de compétence « PLU - Documents d'urbanisme - Carte communale » à la Communauté de communes du Guillestrois - Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'exposé de Monsieur le Maire ; et s'oppose au transfert de compétence « PLU - Documents d'urbanisme - Carte communale » à la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras.

2. URBANISME - FONCIER - IMMOBILIER

2017-022 Echange Benjamin ROUX / Commune de Vars - Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder à la régularisation de l'échange de terrains tel qu'il a été présenté et donne tout pouvoir à M. le Maire en vue de la signature de l'acte authentique correspondant.

2017-023 Projet d'édification d'un local par l'ESF aux Claux - chalet du centre. MM FALQUE, CORRAZE et MARTIN étant sortis, le Conseil Municipal à la majorité par 7 voix pour (la procuration ayant été exercée) et 4 abstentions, autorise l'ESF à réaliser les travaux d'édification d'un local démontable de stockage de matériel de ski ouvert au public sur la parcelle AA 165 tel que présenté, sous réserve du respect des dispositions réglementaires en vigueur sur la Commune (PLU et PPR), qui seront examinées dans le cadre de l'instruction d'une déclaration préalable, à déposer en Mairie par l'ESF (sous réserve de modifications de la délibération).

2017-024 Projet d'exploitation d'un tapis roulant couvert par l'ESF aux Claux - jardin d'enfants du Point Show. MM FALQUE, CORRAZE et MARTIN étant sortis, le Conseil Municipal à la majorité par 7 voix pour (la procuration ayant été exercée) et 4 abstentions, autorise l'ESF à mettre en place la structure susvisée sur 294 et 201, sous réserve du respect des dispositions réglementaires, qui seront examinées dans le cadre de l'instruction d'une demande d'autorisation de mise en exploitation, à déposer en mairie par l'ESF ((sous réserve de modifications de la délibération).

3. SAISON HIVER 2016/2017

2017-025 Convention de mise à disposition de la cabane des heureux en saison d'hiver à titre précaire et révocable - A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'exposé de M. le Maire ; et l'autorise à signer la convention de mise à disposition de la cabane des heureux en saison d'hiver à titre précaire et révocable aux loueurs de motoneiges pour la saison hivernale, étant précisé que cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

4. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS - MARCHES PUBLICS - TRAVAUX

2017-026 Aménagement du Stade de Slalom. Procédure de défrichement - A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la SEM SEDEV à demander auprès de la Préfecture l'autorisation de défricher sur les parcelles communales cadastrées F2341 et F2593, autorise la SEM SEDEV à effectuer les travaux de défrichement correspondant lorsque l'autorisation préfectorale aura été obtenue ; demande à la SEM SEDEV d'étudier, en accord avec les services de la DDT et de l'ONF toutes les mesures compensatoires de nature à réduire les effets nuisibles du défrichement ; autorise la SEM SEDEV à déposer la demande d'autorisation d'aménager une piste de ski au titre du code de l'urbanisme ; et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces procédures.

2017-027 Coupe affouagère. Parcelle n°44. Prescriptions particulières - A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'exposé de M. le Maire ; confirme la nécessité de prendre en compte les besoins communaux pour le bois des aînés ; approuve le rôle d'affouage valant rôle de la taxe d'affouage ; et valide les prescriptions particulières relatives à la coupe affouagère de la parcelle forestière n°44, annexées à la présente délibération.

2017-028 Liste des marchés publics conclus en 2016 particulières - A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la publication de ladite liste.

2017-029 Rapport annuel des délégués siégeant au sein de la SEM SEDEV en application de l'art L 1524-5 du CGCT – le Conseil Municipal à la majorité par 8 voix contre (la procuration ayant été exercée) et le reste pour (6), n'approuve pas le rapport écrit des représentants de la Commune de Vars au Conseil d'Administration de la SEM SEDEV, relatif à l'exercice 2015/2016, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L 1524-5

2017-030 Rapport annuel 2015-2016 des délégués siégeant au sein de la SEM VARSTOUR en application de l'art L1524-5 du CGCT - le Conseil Municipal à la majorité par 8 voix contre (la procuration ayant été exercée) et le reste pour (6), n'approuve pas le rapport écrit des représentants de la Commune de Vars au Conseil d'Administration de VARSTOUR, relatif à l'exercice 2014/2015 , conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L 1524-5.

2017-031 Compte rendu du délégataire SEM SEDEV- le Conseil Municipal à la majorité par 8 voix contre (la procuration ayant été exercée) et le reste pour (6), ne prend pas acte du rapport 2015/2016 de la SEM-SEDEV.

2017-032 Avis sur le mode de gestion du Cinéma les Mélèzes - A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de choisir comme mode de gestion du cinéma les Mélèzes à Vars les Claux, la délégation de service public de type affermage, sans redevance, ni droit d'entrée, pour une durée de 4 ans.

2017-033 Cinéma contrat de contribution numérique avec les Distributeurs - A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le contrat de déploiement numérique avec METROPOLITAN FILMEXPORT et le contrat de contribution numérique avec The Walt Disney Company.

2017- 034 Convention de mise en place et de suivi d'un espace de compostage à l'école maternelle avec le SMITOMGA - A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de mise en place et de suivi d'un espace de compostage avec le SMITOMGA ; et également autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cet effet.

2017-035 Marché de travaux d'aménagement et d'entretien du centre de stockage de déchets inertes de Pisse Vache - avenant n°1 - A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux

d'aménagement et d'entretien du centre de stockage de déchets inertes de Pisse Vache passé avec la société Charles Queyras TP.

5. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2017-036 Piscine - Tarifs à compter de l'été 2017 - A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions susmentionnées sur la dite délibération des tarifs pour la piscine à compter de l'été 2017 ; autorise M. le Maire à signer les conventions de paiement pour les tarifs partenaires et en nombre ; et autorise également M le Maire à signer une convention de mandat de recettes avec la SEM SEDEV pour le pass loisirs dénommé « Multipass Vars » ayant obtenu l'accord préalable du comptable public

2017-037 Participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion des Hautes Alpes pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel - A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la collectivité charge le Centre de Gestion d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} Janvier 2018 auprès d'une entreprise d'assurance agréé et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision et précise que le contrat devra garantir tout ou partie des risques suivants :

- Personnels affilié à la C.N.R.A.C.L. :
- Décès, accidents ou maladies imputables au service, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité/paternité/adoption.

2017-038 Contrat Stations de Demain de la Forêt Blanche. Demande de subvention auprès de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Priorisation des actions - A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme la priorisation des actions proposée par M. le Maire suite à la réunion de de travail en séance privée du Conseil Municipal le 23 janvier 2017.

2017-039 Extension des Services Techniques municipaux. Demande de subvention au titre de la DETR 2017 - A l'unanimité, le Conseil Municipal Approuve le plan de financement proposé ; sollicite une participation de l'Etat au titre de la DETR 2017 d'un montant de 79 500 €, en sus de la participation de la Région au titre du FRAT ; et mandate M. le Maire pour effectuer toutes les démarches inhérentes à l'octroi de ces subventions.

2017-040 Tarifs cantine scolaire municipale – Année 2017 - A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la tarification d'un montant de 3.75€uros pour un ticket repas.

6. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

2017-041 Piscine – modification règlement intérieur.

Le Conseil Municipal souhaite que la question de la gratuité pour l'accompagnant soit révisée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement intérieur ; et autorise M. le Maire à signer le règlement intérieur ainsi modifié et lui donne tous pouvoirs dans cette affaire.

2017-042 Piscine - Emplois saisonniers Eté 2017 - A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions au sein de la dite délibération ; et Autorise M le Maire à signer les contrats de travail correspondant ainsi que l'adhésion à l'association « Objectif Plus Emploi » et le devis correspondant pour cet été.

2017-043 Emplois saisonniers aux Services Techniques – été 2017 - A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le recrutement de 2 agents polyvalents pour une durée maximum de 6 mois aux services techniques en raison de besoins saisonniers susmentionnés (dont un avec un CACES) ; et autorise M. le Maire à signer les contrats de travail saisonniers.

7. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE

2017-044 Liste des décisions du Maire - 4^{ème} trimestre 2016 - Le Conseil Municipal prend acte des 18 décisions de la dite délibération.

QUESTIONS RETIREES

Tarifs frais d'astreinte et de secours pour convoyage de la clientèle vers les établissements d'altitude - hiver 2016-2017. La saison d'hiver étant pratiquement terminée, il convient d'établir les tarifs pour l'hiver 2017-2018. A la demande de Mme BONNABEL Karine la délibération est retirée.

QUESTIONS REPORTEES

Parking Ski soleil - modification de la convention avec le syndicat de propriété. M. COSTE Norbert souhaite consulter l'ensemble des copropriétaires quant aux problèmes de déneigement et des places de parkings. A sa demande la délibération est reportée.

Demande de protection fonctionnelle - DGS. M. EYMELOUD insiste sur le fait que la délibération doit être modifiée. A sa demande, la délibération est reportée.

Aménagement d'un terrain multisport de type City Park à Ste Marie. Demande de subvention au titre du CNDS. Cette délibération doit être inscrite sur l'ordre du jour autre que en questions diverses.

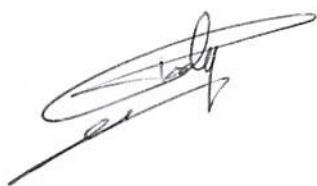
Motion relative qualité téléphonie mobile. Cette délibération doit être inscrite sur l'ordre du jour autre que en questions diverses.

INFORMATIONS DIVERSES

M. DAVID Julien prend la parole afin d'expliquer le rôle de l'association « Vars au fil du temps ». Au nom de l'association, M. DAVID demande la tenue d'une réunion avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour leurs faire part des actions portées dans le cadre de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Maire** clôt la séance du conseil municipal à 21h40.

Le Secrétaire de séance,
Mathieu FALQUE



Le Maire,
Jean-Pierre BOULET

